CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 050

Le lundi 16 novembre 2026

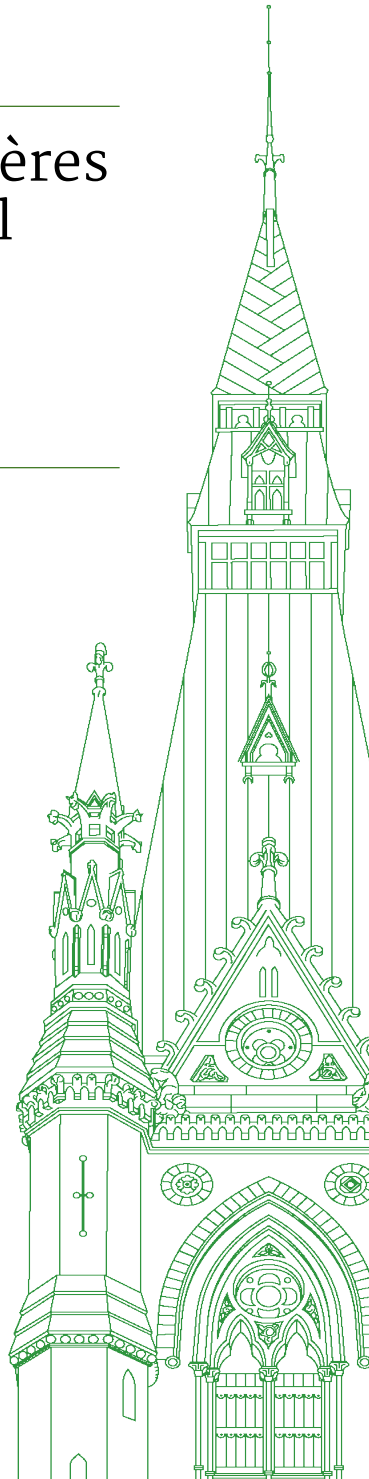

Président : Ahmed Hussen

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 16 novembre 2026

● (1105)

[*Traduction*]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)): La séance est ouverte. Bonjour, chers collègues.

Bienvenue à la 50 e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 12 février 2026, le Comité se réunit dans le cadre de son étude sur la relation bilatérale entre le Canada et les États-Unis.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de donner la parole aux témoins de notre premier groupe, j'aimerais rappeler aux membres du Comité que nous aurons une rencontre informelle avec le Comité des affaires européennes du Parlement danois une fois que notre réunion régulière sera terminée. Cette rencontre est prévue de 13 heures à 13 h 45.

[*Français*]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins qui seront avec nous pour la prochaine heure.

[*Traduction*]

Nous accueillons aujourd'hui deux anciens ambassadeurs du Canada aux États-Unis d'Amérique: M. Derek Burney, qui témoigne par vidéoconférence; et M. David MacNaughton, qui est ici, dans la salle.

C'est un plaisir, bien sûr, de vous accueillir tous les deux, distingués témoins.

Je vous accorderai jusqu'à cinq minutes chacun pour vos déclarations préliminaires, après quoi nous passerons aux questions.

J'invite maintenant M. David MacNaughton à faire sa déclaration préliminaire.

David B. MacNaughton (ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique, à titre personnel): Merci beaucoup.

Je voudrais souligner deux ou trois points.

Tout d'abord, je ne crois pas que nous devrions accepter un accord avec les États-Unis qui ne comprenne pas un engagement de leur part de ne pas recourir à des arguments spécieux pour imposer des droits de douane au Canada, comme les articles 232 et 338. Nous avons un accord commercial avec les États-Unis qui n'expire qu'en 2036. Il peut certes être nécessaire de l'améliorer, d'où le mécanisme de révision que nous y avons inclus. L'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou l'ACEUM, est un accord trilatéral, mais nous avons également un accord bilatéral avec les États-Unis, l'Accord du NORAD. L'idée selon laquelle, d'une manière ou d'une autre, le Canada constituerait une menace pour la sécurité nationale des États-Unis ou que tout ce que nous faisons au Canada représenterait une menace pour leur sécurité nationale est absurde. De même, les arguments concernant le fentanyl et le recours au travail forcé ne sont que des absurdités avancées par l'administration pour contourner l'obligation d'obtenir l'aval du Congrès.

À mon sens, même s'il peut être tentant de le faire — et je compatis sincèrement avec les nombreux travailleurs qui ont été mis à pied et avec les entreprises qui se retrouvent dans une situation difficile en raison des droits de douane qui ont été imposés au titre des articles 338 ou 232 ou de toute autre disposition —, ce serait une erreur pour le Canada d'essayer de conclure un accord à court terme, étant donné que le président des États-Unis pourrait se réveiller dans deux semaines et décider de réimposer les droits de douane. C'est le premier point que je voudrais souligner.

Pour ce qui est du deuxième, bien que je salue l'engagement du premier ministre en faveur de la diversification de nos relations commerciales, le fait est que, même si nous réussissons très bien à cet égard, nous continuerons d'exporter plus de 60 % de nos produits vers les États-Unis. Ainsi, il demeure important que le Canada parvienne à une entente fiable et durable avec les États-Unis. Je pense qu'il est essentiel que nous nous concentrions là-dessus et que nous y arrivions.

Le troisième point que je voudrais soulever est que, tout en travaillant au renouvellement d'un accord commercial ayant force obligatoire avec les États-Unis et en cherchant à diversifier nos marchés, nous devons continuer à travailler pour améliorer la productivité au Canada et pour éliminer les obstacles au commerce intérieur. Il faut travailler à éliminer l'obsession pour les processus qui existe dans tous les ordres de gouvernement du pays et axer plutôt les efforts sur les résultats. Je pense qu'il est juste de dire que notre pays n'a pas été bâti sur un principe selon lequel ce sont des polices des processus ou des gens qui cochent des cases qui tiennent les rênes. Le fait est que nous sommes dans une situation où il est vraiment difficile d'accomplir des choses.

Voilà les trois points que je souhaitais soulever.

Il est facile de conclure un accord. Il ne faut pas en conclure un mauvais. Assurons-nous de nous protéger contre le genre d'arguments ridicules dont on s'est servi pour nous imposer les droits de douane actuels.

Ensuite, diversifions nos échanges commerciaux, mais trouvons également un moyen de rétablir une sorte d'accord à long terme avec les États-Unis.

Enfin, efforçons-nous d'améliorer la productivité de notre pays, car c'est là que réside notre chance. Je l'ai déjà dit à d'autres responsables politiques: je crois que la population canadienne est aujourd'hui disposée à accepter des mesures énergiques — des mesures qu'elle n'aurait pas été prête à accepter dans d'autres circonstances. Je pense qu'en politique, nous prêtons parfois trop attention à ceux qui se font le plus entendre, au lieu d'essayer de trouver un moyen de faire avancer les choses. Il ne s'agit pas seulement de parler, mais d'agir.

● (1110)

Je vous encourage tous à réfléchir à tout ce qui a contribué à construire le pays, comme les chemins de fer qui le traversent d'un océan à l'autre et toutes les réalisations formidables qui ont fait de lui une grande nation, et à voir si nous ne pouvons pas unir nos efforts pour en faire davantage au cours des prochaines années.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacNaughton.

J'invite maintenant M. Derek Burney à faire sa déclaration préliminaire et je le remercie de se joindre à nous virtuellement depuis le Colorado.

Derek Burney (ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique, à titre personnel): Je suis ravi d'être parmi vous ce matin avec mon cher ami et ancien collègue, David MacNaughton.

Les élections de mi-mandat ont infligé un cuisant revers au trumpisme. Les démocrates ont remporté une confortable majorité tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants. Le coût de la vie était la principale préoccupation dans le cadre de l'élection, amplifiée par la stratégie changeante des États-Unis en Iran et suivie de près par des accusations de corruption visant principalement la fortune amassée par le président, sa famille et plusieurs membres de son administration.

Trump avait promis un âge d'or pour l'Amérique, avec les meilleurs emplois, les salaires les plus élevés et l'avenir économique le plus radieux que le monde ait jamais connu. Il avait également promis la fin des guerres interminables. Il n'a tenu aucune de ces promesses.

Le président a demandé aux électeurs de voter comme si son nom figurait sur le bulletin de vote. C'est exactement ce qu'ils ont fait, avec force.

Sa trahison à l'égard du président ukrainien Zelensky et sa complaisance sans limite envers le président russe Poutine n'ont pas aidé et ont provoqué un profond malaise au sein de l'alliance occidentale.

L'économie américaine est en croissance, mais les résultats sont inégaux. Depuis janvier 2025, les Américains les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de près de 3 %, tandis que le dixième le plus pauvre des ménages américains a perdu près de 3 % de ses revenus.

Les marchés boursiers ont affiché des résultats tout aussi inégaux. Sur les 17 billions de dollars américains d'augmentation de la richesse liée aux actions et aux fonds communs de placement aux États-Unis depuis la fin de 2024, près de 90 % sont allés au dixième le plus riche des ménages, contre 0,6 % pour la moitié inférieure.

Comme l'avaient prédit de nombreux économistes, la frénésie tarifaire de Trump s'est retournée contre lui de manière spectaculaire et a également contribué au résultat de l'élection. Le coût des droits de douane s'est répercuté principalement sur les consommateurs et les producteurs américains. Le déficit commercial des États-Unis reste près des sommets historiques. Même si certains pays ont été contraints de bien mauvaise façon à investir aux États-Unis afin d'alléger le fardeau tarifaire, la croissance des emplois dans le secteur manufacturier ne s'est pas concrétisée.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour le Canada?

Premièrement, le gouvernement a eu raison de se retirer d'un accord unilatéral et, essentiellement, de garder ses munitions de négociation en réserve pendant la campagne électorale.

Deuxièmement, les démocrates ont déjà exprimé leur intention de redonner au Congrès le pouvoir en matière de droits de douane et de commerce, conformément à la Constitution américaine.

Troisièmement, la légalité des derniers droits de douane est contestée devant les tribunaux et il est probable que cette contestation aboutisse, tout comme ce fut le cas lors d'un précédent recours contre les droits de douane du « jour de la libération ».

Quatrièmement, le Canada doit intensifier ses efforts de diversification, notamment en Asie.

Cinquièmement, le gouvernement devrait menacer les provinces délinquantes de réduire les transferts fédéraux afin de les « encourager » à éliminer complètement les obstacles au commerce intérieur. Nous en parlons depuis toujours, mais nous n'avons pas fait grand-chose pour y remédier.

La possibilité de voir le Congrès redynamisé tenir tête à une administration affaiblie nous donne quelques raisons d'espérer. Or, un gouvernement divisé risque davantage de mener à des impasses avec de nombreux vetos présidentiels. De plus, l'attention politique se concentrera bientôt sur les perspectives pour 2028.

Chose certaine, nos relations avec les États-Unis ne seront plus jamais les mêmes. Une fois rompus, les liens de confiance et de respect mutuels sont difficiles à rétablir. Toutefois, si, comme l'a récemment déclaré le premier ministre, les États-Unis offrent désormais davantage et exigent moins, nous sommes peut-être à la veille d'un accord commercial. Seuls le temps et les caprices d'un président désormais en difficulté nous le diront.

Merci.

Le président: Merci beaucoup de votre déclaration.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par M. Majumdar.

Vous disposez de six minutes.

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est un plaisir d'accueillir deux diplomates vraiment remarquables qui ont servi leur pays sur les plans politique et diplomatique et que j'ai eu l'occasion de connaître au fil des ans.

Bienvenue au Comité. Merci de me donner l'occasion de poser quelques questions.

Monsieur Burney, je vais commencer par vous, mon ami. Je suis ravi de vous voir. Vous avez l'air en pleine forme.

Je voulais vous poser une question en particulier. Entre 1988 et 2026, le monde a beaucoup changé. Il y a 40 ans, vos négociations pour l'Amérique du Nord s'inscrivaient dans le contexte de la fin de la guerre froide. Aujourd'hui, nous avons des chaînes d'approvisionnement intégrées dans les domaines de la technologie, de l'énergie et de l'investissement, que le monde a mises en place au cours des 40 dernières années.

En ce qui concerne la manière dont la République populaire de Chine et Pékin utilisent le commerce comme une arme à l'échelle mondiale et les répercussions que cette situation a sur l'Amérique du Nord, j'aimerais que vous preniez un peu de recul et que vous nous disiez dans quelle mesure l'architecture du commerce est différente, selon vous.

● (1115)

Derek Burney: Il est indéniable que le monde a changé en 40 ans. La Chine est aujourd'hui un adversaire bien plus redoutable qu'il y a 40 ans. Je pense que l'OMC a commis une erreur en acceptant l'entrée de la Chine comme membre à des conditions généreuses dont elle a bénéficié et dont elle continue de profiter. C'est une situation qui devrait être corrigée, car ce pays ne répond plus aux critères qui définissent un pays en développement.

Par ailleurs, le véritable problème réside dans la manière dont les États-Unis ont traité les dispositions de l'OMC. Ils les ont toutes enfreintes. Pour Donald Trump, une négociation signifie « je gagne et vous perdez ». Voilà qui caractérise parfaitement son approche dans les négociations. C'est pourquoi je pense que nous devons être très prudents lorsqu'il s'agit d'envisager la possibilité d'un nouvel accord, surtout tant que Donald Trump demeure président.

Comme l'a dit M. MacNaughton, deux semaines après la conclusion d'un accord, il pourrait très bien changer d'avis. Il change d'avis fréquemment et sans se soucier des conséquences. Ce n'est pas une bonne chose pour nos relations bilatérales ni pour ce que représente l'alliance occidentale dans le monde d'aujourd'hui.

Shuvaloy Majumdar: Je vous remercie.

Lorsque vous décrivez ce que cela signifie pour le Canada, il s'agit d'un tout autre contexte. Les négociations que nous avons menées il y a 40 ans reposaient sur un climat de confiance entre les États-Unis et le Canada. Vous avez mentionné qu'en raison des droits de douane injustifiés et des pressions que les États-Unis exercent sur le Canada... La situation a commencé avec Donald Trump, elle s'est poursuivie sous Biden et on voit aujourd'hui un regain d'intensité.

À votre avis, comment le Canada pourrait-il adopter une approche plus réaliste concernant la priorité accordée au territoire nord-américain et ses mesures de diversification commerciale à l'échelle mondiale?

Derek Burney: Si je peux me permettre, j'ajouterais à votre question que la plus grande différence entre la situation d'aujourd'hui et celle d'il y a 40 ans, c'est la position des dirigeants. Ronald Reagan, George H. W. Bush et notre premier ministre de l'époque, Brian Mulroney, s'entendaient tous sur la nature des négociations à mener. Si nous avons réussi, c'est parce que les dirigeants ont sans cesse soutenu les négociations — des négociations qui, selon eux, devaient être mutuellement avantageuses. Je ne vois pas comment nous pourrions aboutir à des négociations commerciales satisfaisantes avec un dirigeant qui n'a aucun respect pour les normes internationales en matière de politique commerciale, sans parler des normes des accords qu'il a lui-même déjà signés et auxquels le Canada est partie.

Le problème repose sur un manque de leadership et c'est là le changement le plus important.

Je ne veux pas trop insister sur la diversification, car M. MacNaughton a raison. Nous dépendrons toujours de nos relations commerciales avec les États-Unis, mais nous pourrions réduire notre vulnérabilité. Il existe des marchés dont nous devrions profiter plus activement. Je ne suis pas trop préoccupé par l'Europe. Pusqu'il a fallu neuf ans pour que les pays européens approuvent l'AECG qui avait été négocié, je ne sais pas combien de temps il nous faudrait pour bien diversifier nos activités en Europe. Franchement, je pense que nous perdons peut-être trop de temps sur cette région.

Je pense en effet qu'il existe des possibilités considérables de diversification en Asie, notamment au Japon, en Inde, en Corée du Sud, en Indonésie et dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ou l'ANASE. Je me réjouis que nous ayons conclu tout récemment un accord avec les Philippines et l'ANASE.

Surtout, monsieur Majumbar, je pense que les acteurs de notre secteur privé doivent se réveiller. Récemment, Cameco a conclu avec l'Inde un contrat de 2,6 milliards de dollars sur l'uranium. Il nous faut davantage d'initiatives de ce type. Davantage d'entreprises canadiennes doivent prendre les choses en main pour diversifier leurs activités. Elles ne doivent pas compter uniquement sur le gouvernement pour faire tout le travail. Le gouvernement peut leur fournir un cadre qui leur permet de se développer, mais vous savez aussi bien que moi que notre secteur privé s'est trop complu dans le cocon de l'Amérique du Nord, dont il a bénéficié pendant plus de cinq décennies. Ce n'est plus le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Il faut se réveiller et voir les possibilités qui s'offrent partout dans le monde, comme je l'ai dit, notamment en Asie.

● (1120)

Shuvaloy Majumdar: Je comprends et je sais que vous avez passé du temps en Asie, tant en Corée qu'au Japon.

Je vais maintenant m'adresser à vous, monsieur MacNaughton. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez soulevé un point sur la productivité. Vous avez parlé des décisions importantes que le Canada doit prendre dès maintenant pour exploiter ses capacités.

Le secteur de l'énergie offre des possibilités incroyables pour notre pays, que l'on pense non seulement à Washington, mais aussi au reste du monde. Permettez-moi de vous poser une question. Il existe certaines contraintes nationales liées à la manière dont nous pouvons acheminer nos ressources énergétiques vers les marchés, notamment en ce qui concerne les plafonds d'émissions et d'autres politiques qui ont, pour l'essentiel, créé un environnement qui nuit aux investissements dont parle l'ambassadeur Burney.

Que feriez-vous pour libérer le potentiel de nos ressources énergétiques et composer avec ces plafonds d'émissions?

Le président: Nous avons largement dépassé le temps prévu. À moins que vous n'ayez une réponse brève, je dois passer à la prochaine personne.

David B. MacNaughton: Le changement climatique est un problème mondial. Si l'on pouvait exporter du GNL, on réduirait les émissions à l'échelle de la planète. Il n'est pas raisonnable qu'on plafonne les émissions générées par la production de GNL au Canada. À titre d'analogie, un pays peut être fier de se désarmer unilatéralement, mais une telle mesure n'est efficace que si les autres le font aussi.

Il faut veiller à ce que le secteur privé réduise ses émissions au maximum, sans pour autant bloquer nos exportations, car d'autres pays vont en profiter. L'Allemagne, par exemple, a fait le choix de renoncer à l'énergie nucléaire, et, du jour au lendemain, elle a dû importer du gaz naturel. Cela n'a aucun sens.

On peut faire notre part pour réduire nos émissions en choisissant l'énergie nucléaire, le GNL et le pétrole, que nous produisons mieux que bien des pays dans le monde.

Le président: Merci.

Monsieur Clark, vous avez la parole pour six minutes.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs MacNaughton et Burney, je vous remercie énormément de participer à cet échange et d'avoir servi notre pays et le gouvernement au cours des dernières décennies.

Vous avez tous les deux été aux premières loges des négociations commerciales avec les États-Unis au cours des 40 dernières années, négociations qui ont abouti à deux accords commerciaux.

J'aurais d'abord une question pour vous, monsieur MacNaughton. Vous avez participé activement aux négociations de l'ACEUM lors du premier mandat de Donald Trump. Comme c'est souvent le cas, il a fallu présenter nombre de propositions et contre-propositions pour arriver à un accord.

Pourrais-je vous demander de comparer les deux mandats de Donald Trump? Comment se fait-il que notre relation commerciale soit tellement plus compliquée que lors des années où vous étiez ambassadeur? Je serais curieux d'en savoir plus.

David B. MacNaughton: Mais c'est parce que j'étais là que nous avons conclu cet accord. Non, non, je plaisante.

Lors de son premier mandat, il est vrai que le président avait dans sa garde rapprochée les Peter Navarro de ce monde, mais il avait aussi des conseillers qui étaient sains d'esprit et qui souhaitaient développer une relation positive avec nous. Comme l'a mentionné M. Burney, le président aime dominer ses adversaires, mais il a dit que l'ACEUM était, en fait, le meilleur accord commercial jamais négocié par les États-Unis. Puis, du jour au lendemain, il a tempéré son enthousiasme.

Les circonstances aujourd'hui ne sont plus les mêmes. À son retour à la Maison-Blanche, je pense qu'il voulait s'entourer de gens qui étaient fondamentalement du même avis que lui et qui lui seraient loyaux en toutes circonstances, et c'est ce qu'on observe. Pratiquement personne ne cherche à lui faire changer d'avis. Son nouveau chef de cabinet et son secrétaire au Commerce disent tous les deux que les droits de douane sont positifs.

Le représentant américain au commerce, Jamieson Greer, est à la fois raisonnable et professionnel. J'ai eu des échanges de travail avec lui pendant une période de temps. Il était le chef de cabinet de Bob Lighthizer. C'est toutefois le président qui a le dernier mot en matière de commerce, et comme l'a mentionné M. Burney, il veut dominer. Voilà la différence entre ses deux mandats.

● (1125)

Braedon Clark: J'aimerais vous poser une autre question. Vous avez déjà dit que la relation que nous avions avec les États-Unis, et dont le Canada a profité énormément sur plusieurs décennies, était probablement chose du passé. C'est une perspective qui me paraît raisonnable. En janvier 2029, que le président soit républicain ou démocrate, il serait illusoire de penser que nous allons renouer avec le libre-échange, dont nous avons bénéficié pendant si longtemps.

En partant de ce principe-là, je me demande à quoi ressemblerait une nouvelle relation avec les États-Unis. À votre avis, autour de quels éléments principaux s'articulerait cette relation?

David B. MacNaughton: Pour commencer, il faut arrêter de penser que le pouvoir exécutif est le seul maître à bord. Oui, des actions en justice ont été intentées, mais il faut que le Congrès fasse respecter ses droits constitutionnels en matière de commerce et de droits de douane.

À un moment donné, nous avons appris que le Mexique avait conclu un accord avec les États-Unis. Les Américains nous ont obligés à consentir aux mêmes conditions que les Mexicains, à défaut de quoi ils signeraient un accord bilatéral avec eux, et le Canada en serait exclu. J'ai eu des échanges avec un groupe de 14 sénateurs, soit sept républicains et sept démocrates, et ils se sont finalement entendus pour que l'accord soit trilatéral. Ils ont dit au président que le Congrès n'adopterait pas l'accord avec le Mexique si le Canada n'en faisait pas partie et qu'il devait renouer le dialogue avec nous. À partir de là, nous avons pu inclure une disposition sur le règlement des différends et modifier celles sur le secteur automobile auxquelles le Mexique avait consenti, mais qui n'avaient pas obtenu notre adhésion. Nous avons aussi fait prolonger l'accord jusqu'en 2036, avec des examens annuels à partir de 2027.

Le Congrès a joué un rôle très important dans ce dossier, et il doit de nouveau affirmer ses droits.

Braedon Clark: Vous avez parlé brièvement du Congrès, ce qui est très important. En janvier, le nouveau Congrès ne ressemblera pas du tout à l'ancien.

Que peut faire le Congrès américain face à Donald Trump? Le président multiplie les décrets en matière de commerce. Quelles seraient les deux plus grandes priorités pour le Congrès au cours des prochains mois?

David B. MacNaughton: Il faut que le Congrès fasse comprendre à la population que les présumées transgressions du Canada sont de la folie. La plupart des Américains ne savent pas, je pense, que ces arguments n'ont aucun sens. Ce ne sera pas une tâche facile, toutefois.

Comme M. Burney l'a mentionné, il faut se faire à l'idée que les choses ont changé du tout au tout. Nous allons devoir faire de notre mieux pour rétablir une relation digne de ce nom, mais, chose certaine, l'ancienne époque est révolue.

Le président: Merci.

[*Français*]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui et de nous faire profiter de leur expérience ainsi que de leur expertise.

Je vais commencer par m'adresser à M. MacNaughton.

Récemment, le premier ministre du Québec a écrit à 59 élus américains, parce qu'il veut développer des relations directes avec eux. C'est une initiative qu'on pourrait qualifier de mal perçue par le gouvernement canadien. En effet, M. Carney a récemment affirmé qu'il était préférable d'avoir un seul négociateur dans les discussions commerciales avec les États-Unis, en rappelant que cette compétence relève du gouvernement fédéral. Or le Québec possède, comme c'est d'ailleurs le cas aussi des autres provinces, des intérêts économiques qui sont particuliers. Il entretient depuis longtemps des relations directes avec plusieurs États américains.

Estimez-vous que le Québec et les provinces, particulièrement celles qui sont directement touchées par les mesures commerciales américaines ou plus durement touchées par ces dernières, doivent être davantage associés à la stratégie canadienne de négociation?

● (1130)

[*Traduction*]

David B. MacNaughton: Nous avons réussi à conclure l'ACEUM avec succès, en partie parce que le Canada parlait d'une seule voix. Je me suis rendu d'un bout à l'autre du pays. J'ai rencontré les premiers ministres provinciaux et leurs cabinets.

Il va sans dire qu'ils n'étaient pas tous du même avis et ne voulaient pas tous s'y prendre de la même façon. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que des premiers ministres provinciaux aient des discussions avec les Américains, mais il importe qu'on se coordonne et qu'on collabore les uns avec les autres. Si le président s'aperçoit que le premier ministre du Québec veut telle chose, celui de la Colombie-Britannique, telle autre, et celui de l'Ontario, telle autre encore, il va s'en servir pour diviser et régner.

Sur le plan politique, je peux m'imaginer la pression qu'ils ressentent. Je pense, par exemple, aux droits de douane sur l'aluminium. Dans la mesure du possible, toutefois, il faut essayer de collaborer et de parler d'une seule voix, à défaut de quoi les Américains vont en profiter pour diviser et régner. Cela dit, je comprends parfaitement la volonté du premier ministre du Québec.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Il y a aussi le premier ministre Ford qui a dit quelques phrases assez percutantes, disons-le, dans les deux dernières années.

Est-ce que, des fois, on ne sous-estime pas le rôle que peuvent jouer le Québec, les provinces et les gouverneurs des différents États, justement, lorsqu'on parle de ce genre de conflit tarifaire qu'on vit présentement? Est-ce qu'on ne devrait pas leur donner un peu plus d'importance?

Est-ce qu'on ne sous-estime pas le poids que peuvent avoir les différents États et les différentes provinces canadiennes?

[*Traduction*]

David B. MacNaughton: Il est important pour les premiers ministres provinciaux d'avoir un dialogue avec les gouverneurs. Parfois, une bonne relation entre les deux peut avoir une influence très positive. J'allais à la conférence des gouverneurs de l'Ouest et à celle des gouverneurs des Grands Lacs. Les premiers ministres du Québec et de l'Ontario y étaient, et tout le monde travaillait ensemble. J'espère avoir répondu à votre question. Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'ils aient une telle relation.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Nous avons vécu quelque chose ici, en comité, il y a deux semaines. Des hauts fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada étaient venus répondre à nos questions. Ces hauts fonctionnaires, qui occupent des postes très importants, ont été incapables d'expliquer ce qu'est la doctrine Gérin-Lajoie. Ça a choqué beaucoup de commentateurs politiques et beaucoup de Québécois en général.

Vous avez été en fonction de 2016 à 2019. Est-ce que vous trouvez ça normal qu'il y ait une méconnaissance de cette doctrine au sein même des postes de haute direction à Affaires mondiales Canada, lorsqu'il est justement question de représentation dans un contexte aussi difficile que celui qu'on vit présentement avec les Américains?

[*Traduction*]

David B. MacNaughton: Je ne suis pas certain d'être en mesure de faire des commentaires à ce sujet. Je suis désolé. Je ne connais pas exactement les détails de ce à quoi vous faites référence, donc je préférerais ne pas m'exprimer à ce sujet, si cela ne vous dérange pas.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: En tant qu'ambassadeur du Canada aux États-Unis, lorsque vous prenez vos fonctions, est-ce que vous êtes, entre autres, mis au parfum de ce qu'est la doctrine Gérin-Lajoie, lorsque vous devez parler au nom du Canada, et donc au nom du Québec, à Washington?

[*Traduction*]

David B. MacNaughton: Pouvez-vous répéter, s'il vous plaît?

● (1135)

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Oui.

Lorsque vous prenez vos fonctions comme ambassadeur du Canada à Washington, est-ce que vous avez une formation, ou est-ce qu'on vous explique ce qu'est la doctrine Gérin-Lajoie pour que vous puissiez en tenir compte lorsque vous avez vos différentes rencontres?

[*Traduction*]

David B. MacNaughton: Oui.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Et...

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup. Nous avons dépassé le temps imparti.

Nous passons maintenant à M. Mantle.

Vous avez cinq minutes.

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Merci, monsieur le président.

Messieurs les ambassadeurs, bienvenue au Comité. Merci à vous deux de comparaître et de nous faire profiter de votre expertise et de votre expérience sur les relations canado-américaines. Je vous remercie, en mon nom et au nom des Canadiens, des services que vous avez rendus au pays.

Monsieur l'ambassadeur MacNaughton, le premier ministre Carney a dit: « Vous êtes en guerre quand vous êtes attaqué. Nous avons été attaqués. » A-t-il raison? Sommes-nous en guerre contre les États-Unis?

David B. MacNaughton: Il y a certainement une guerre commerciale en cours, car ils ont pris des mesures qui sortent du cadre de l'accord commercial et ils ont utilisé, comme je l'ai dit plus tôt, des arguments spécieux pour le faire. Je pense que la situation a été exacerbée par les discussions sur le fait de devenir le 51e État et ce genre de choses.

La réalité, c'est que la plupart des Américains considèrent encore le Canada comme leur meilleur ami. Je pense que certains d'entre eux ne comprennent pas pourquoi le président prend des mesures contre le Canada, et d'autres ne comprennent pas pourquoi nous sommes si contrariés.

En réalité, ce genre d'action de la part du pouvoir exécutif des États-Unis d'Amérique — je ne sais pas si l'on veut appeler cela une guerre — constitue certainement un changement fondamental dans la relation que nous entretenions avec les États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale. Comme M. Burney l'a dit plus tôt, je crois, cela signifie qu'il est pratiquement impossible pour nous de revenir à la situation antérieure.

Jacob Mantle: Je vous remercie.

Vous avez passé une grande partie de votre vie professionnelle à favoriser des relations positives entre le Canada et les États-Unis. Êtes-vous préoccupé par les sondages qui montrent que les Canadiens ont une image de plus en plus négative des États-Unis?

Selon un sondage de Bloomberg, mené par Nanos, cette année, 55 % des Canadiens estiment que les États-Unis représentent la plus grande menace pour la sécurité nationale du Canada, contre seulement 15 % qui ont désigné la Chine. Seulement 2 % ont cité l'Iran et 14 % la Russie. Ce genre de sondage vous préoccupe-t-il?

David B. MacNaughton: Oui, tout à fait.

Je ne vais pas aller jusqu'à dire qu'il faille nécessairement s'inquiéter de voir les forces armées américaines franchir notre frontière ou quoi que ce soit du genre, mais je pense que cela montre bien que nous devons mieux nous préparer à préserver notre indépendance et notre sécurité sur le plan militaire, dans un monde où, comme on l'a vu en Ukraine, la nature de la guerre a considérablement changé.

Je peux comprendre la réaction des Canadiens lorsqu'un président parle du 51e État et dit quelque chose comme: « Bon, j'ai gagné. Je suis allé au Venezuela. Ça va. Je vais aussi m'attaquer à Cuba et au Groenland. » Mais qu'est-ce que c'est que ça ? On comprend pourquoi les Canadiens sont indignés. Ce n'est pas ce à quoi nous sommes habitués de la part des États-Unis d'Amérique et de leur comportement. Compte tenu de notre proximité, c'est évidemment pour cela que les Canadiens sont indignés.

Jacob Mantle: Merci, monsieur l'ambassadeur MacNaughton.

Ce qui me préoccupe, c'est lorsque les Canadiens entendent des expressions comme « nous sommes en guerre » ou « nous avons été attaqués ». Lorsque nos dirigeants tiennent de tels propos, je ne suis pas surpris que cela influence l'opinion publique. En fin de compte, le Canada doit régler ses différends avec les États-Unis par la négociation.

Voici ma question: pensez-vous que la rhétorique des dirigeants canadiens qui présente nos relations avec les États-Unis sous l'angle d'un conflit, facilite ou complique la tâche des gouvernements pour instaurer la confiance nécessaire à la conclusion d'un accord avec les États-Unis?

David B. MacNaughton: Je pense que cela rend probablement les choses plus difficiles. Cependant, je pense que la réalité est la suivante: si l'on parvient à un accord durable et qui met fin à la capacité du pouvoir exécutif d'imposer des droits de douane arbitraires, on constatera qu'un nombre important d'entreprises canadiennes diront « Dieu merci », ce qui aura pour effet de calmer le jeu.

Je crains toutefois que beaucoup de gens suggèrent que l'on devrait conclure un accord à n'importe quel prix, à n'importe quel coût, et je pense que ce serait une solution à court terme.

La rhétorique politique a souvent des conséquences imprévues. Je comprends vos préoccupations. Cependant, je pense que si l'on parvient à conclure un bon accord, il y aura suffisamment de gens partout au pays pour le soutenir et dire: « Oui, il était temps. Dieu merci. Enfin. », ce qui contribuera à apaiser les tensions.

● (1140)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Sari.

Vous avez cinq minutes.

[*Français*]

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à vous deux, chers témoins, d'être parmi nous aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants. Les informations et les éclaircissements que vous nous donnez aujourd'hui sont très intéressants.

Je vais vous poser une question à tous les deux, messieurs Burney et MacNaughton.

Quand il y a une négociation, que ce soit à des fins de collaboration ou de coordination ou pour établir une entente, par exemple, c'est sûr que le climat et le contexte sont très importants. Parfois, on peut formuler certains reproches, tenir certains propos ou même prendre des positions qui peuvent nuire aux négociations ou encore alimenter une escalade des tensions entre les chefs de gouvernement.

Monsieur Burney, que pouvez-vous nous conseiller, selon votre expérience, pour défendre nos intérêts sans nuire au cycle de négociations?

[*Traduction*]

Derek Burney: Avant d'entamer toute négociation, il faut avoir une vision claire de ce qu'est notre intérêt national. En d'autres termes, il faut définir très clairement quels sont les objectifs, puis veiller à ce que la stratégie de négociation que l'on adopte en tienne compte. C'est ce que l'on a fait lors de la négociation de l'accord de libre-échange initial avec les États-Unis.

Vous ne vous souvenez peut-être pas du contexte, mais avant cette négociation, le Canada avait mis en place une commission royale qui avait en fait préconisé la conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis comme étant le meilleur moyen de servir l'intérêt national à l'époque. On disposait donc d'un vaste corpus de recherches et de renseignements sur lequel fonder la stratégie de négociation.

Je peux également vous dire, si vous me permettez d'aborder brièvement un aspect politique, qu'il s'agissait d'une commission royale présidée par un libéral et au service d'un gouvernement conservateur. Le caractère bipartisan de ce rapport lui a conféré une force supplémentaire, car, comme vous le savez peut-être, les Canadiens étaient quelque peu réticents à l'idée de se rapprocher des États-Unis, de « dormir avec un éléphant », comme l'a déjà dit l'un de nos premiers ministres. Cependant, cette étude de la commission royale a dissipé certaines craintes et a permis de mener des négociations sérieuses, en s'appuyant sur le Pacte de l'automobile, qui a été un grand succès, et en élargissant ce pacte à d'autres secteurs. C'est ce qui explique l'approche que l'on a adoptée à l'époque.

David B. MacNaughton: Je suis d'accord. Il est certain que la Commission Macdonald a constitué le fondement de notre approche.

Lorsque l'on a entamé la renégociation, je pensais que ce serait relativement simple. Le représentant américain au Commerce, Bob Lighthizer, m'a dit, lors de notre première rencontre, que l'ALENA était le deuxième pire accord jamais conclu par les États-Unis. Je lui ai demandé quel était le pire, et il m'a répondu que c'était le Pacte de l'automobile entre le Canada et les États-Unis, alors j'ai compris que ce serait difficile.

À l'heure actuelle, le premier ministre a mis sur pied une équipe de négociation de premier ordre. Janice Charette est à la fois expérimentée, très compétente et dotée d'un sens aigu de la stratégie. Notre ambassadeur, Mark Wiseman, a énormément d'expérience avec les Américains. Il m'a dit l'autre jour qu'il aimerait bien rencontrer la personne qui lui avait suggéré que ce serait une excellente idée de se lancer dans cette mission, car c'est tout un défi.

Nous disposons d'une excellente équipe, et la pire chose que l'on puisse faire en matière de stratégie, qu'il s'agisse d'une stratégie politique ou de négociation, c'est d'en parler en public. On met en œuvre une stratégie. On n'en parle pas. C'est ainsi que le monde fonctionne à l'heure actuelle et devrait continuer de fonctionner.

● (1145)

[*Français*]

Abdelhaq Sari: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

[*Traduction*]

Le président: Il vous reste 15 secondes.

[*Français*]

Abdelhaq Sari: Monsieur MacNaughton, vous avez dit au début que c'était une bonne chose que nous ayons diversifié nos échanges économiques à l'international. Or il demeure que 60 % de ces échanges se font toujours avec les États-Unis. Ce sont des échanges intéressants sur les plans économique, stratégique et militaire. De l'autre côté de la frontière, on ne semble pas le comprendre.

À la suite des élections de mi-mandat, comment pouvons-nous mieux discuter de l'importance de ces échanges économiques et stratégiques?

[*Traduction*]

Le président: Encore une fois, à moins que vous ayez une brève réponse, nous allons passer à la prochaine intervention.

David B. MacNaughton: Non, je n'en ai pas.

Merci.

Le président: Nous allons maintenant passer au prochain intervenant.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur MacNaughton, vous avez parlé de M. Wiseman. Vous étiez vous aussi ambassadeur. Quel est le rôle de l'ambassadeur du Canada à Washington dans de telles circonstances? Quel est le rôle de M. Wiseman, présentement?

[*Traduction*]

David B. MacNaughton: Évidemment, le rôle de l'ambassadeur varie, selon sa propre expérience et la confiance que lui accorde le premier ministre. On peut supposer que le premier ministre a pleinement confiance en M. Wiseman. Autrement, il ne l'aurait pas nommé. Il joue un rôle essentiel à Washington pour ce qui est de comprendre la relation entre la Maison-Blanche, le Congrès et tout le reste. Comme je l'ai dit plus tôt, cela fonctionne le mieux lorsque l'ambassadeur peut compter sur le soutien de toute l'équipe Canada. C'est dans une certaine mesure le cas actuellement, mais l'ambassadeur reste, en fin de compte, le visage du Canada à Washington.

Plusieurs provinces ont des représentants là-bas. Ceux-ci jouent un rôle important. Le Québec y a des représentants, tout comme la province de l'Ontario. Je pense que l'Alberta en a également, et ils jouent un rôle positif. Il y a une coordination entre l'ambassadeur et les représentants provinciaux. C'est très important.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Excusez-moi de vous interrompre. Malheureusement, j'ai moins de temps que les autres.

Est-ce que les prises de position publiques passées d'un ambassadeur peuvent être utilisées par l'autre partie, c'est-à-dire les Américains, contre nous? M. Wiseman, par exemple, s'est exprimé publiquement et très farouchement contre le système de gestion de l'offre. Or cette personne doit ensuite parler de la gestion de l'offre et la promouvoir auprès des Américains.

Est-ce qu'il n'y a pas un petit danger que de telles prises de position soient utilisées par les négociateurs américains, qui pourraient soulever le fait que l'ambassadeur du Canada s'est exprimé contre le système de gestion de l'offre de façon très féroce et qu'il vient ensuite à Washington pour en faire la promotion?

Est-ce que de telles nominations pourraient représenter un petit danger?

David B. MacNaughton: Il y a peut-être un petit danger, mais je ne crois pas qu'il soit trop grand.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Anderson.

Vous avez cinq minutes.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Le premier ministre parle souvent de diversification pour décrire ce qui se passe avec l'Union européenne. Nous nous rapprochons de l'UE. En 2024, 7,8 % de nos échanges commerciaux se faisaient avec l'UE. Étant donné que nous bénéficions d'un statut… Nous bénéficions pour l'essentiel d'un accord de libre-échange. Au cours de la première année complète d'application des droits de douane, nous avons enregistré une hausse d'un peu moins d'un point de pourcentage.

Pouvez-vous expliquer pourquoi cette augmentation n'est que de 1 % malgré la situation de libre-échange?

● (1150)

David B. MacNaughton: Je soupçonne que c'est en partie parce que les économies européennes ne sont pas particulièrement robustes. Je ne sais pas dans quelle mesure… Comme M. Burney l'a dit plus tôt, pour accroître considérablement la diversification, il ne suffit pas que le gouvernement déclare: « Nous allons le faire. » Le milieu des affaires doit se mobiliser et faire sa part lui aussi. Je ne sais pas exactement quelles en sont les causes, mais la diversification est importante. Encore une fois, comme M. Burney l'a souligné, les économies européennes ne se portent pas très bien. Il y a des possibilités en Asie qui sont peut-être beaucoup plus grandes que celles en Europe.

L'autre problème en Europe, c'est que les régimes réglementaires compliquent l'envoi rapide d'exportations. Les systèmes réglementaires y sont très différents, de sorte qu'il est difficile pour les entreprises d'en tirer parti.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Monsieur Burney, avez-vous un exemple?

Derek Burney: Je ne vous ai pas entendu.

Scott Anderson: On parle souvent de diversification. En 2024, nos échanges commerciaux avec l'Europe s'élevaient à 7,8 %, et ils n'ont augmenté que d'environ 1 % au cours de la première année complète d'application des droits de douane. Pouvez-vous expliquer pourquoi cette augmentation n'a été que de 1 %?

Derek Burney: Tout d'abord, il faut reconnaître que neuf membres l'UE n'ont pas ratifié l'accord. Cela freine un peu les choses. Je ne considère pas l'Europe comme la région la plus prometteuse pour la diversification commerciale du Canada. J'ai dit dans ma déclaration préliminaire que je pense que l'Asie est beaucoup plus attrayante. J'ai cité la vente d'uranium à l'Inde comme un excellent exemple. Il nous en faut davantage.

M. MacNaughton a raison. La bureaucratie de l'Union européenne ferait passer celle du Canada pour un pygmée en comparaison. Le régime réglementaire de l'UE n'est pas exactement accueillant ni attrayant pour de nombreuses entreprises qui veulent conclure des ententes de manière pragmatique.

Je ne pense pas que l'on devrait minimiser l'importance de l'Europe. Si c'est 7 % maintenant, il faut peut-être chercher à porter cette proportion à 10 %, si l'on en est capable. Je pense que l'Asie offre des occasions beaucoup plus importantes, en particulier si l'on parvient à développer au Canada les infrastructures nécessaires pour soutenir les exportations de ressources naturelles, qui constituent les principaux produits intéressant les pays asiatiques, qu'il s'agisse de GNL, de pétrole ou de minéraux rares — tous ces produits. Il faut les développer plus rapidement et mettre en place des infrastructures pour soutenir l'exportation de ces matières premières vers ces marchés.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Là où je veux en venir, c'est au virage vers l'Union européenne dont on parle tant. Pensez-vous que c'est dans l'intérêt du Canada, monsieur MacNaughton?

David B. MacNaughton: Tant et aussi longtemps que ce n'est pas perçu comme la seule solution à nos problèmes. Je pense qu'une approche équilibrée consistant à essayer de trouver des possibilités d'exportation en Europe, mais aussi en Asie, comme M. Burney le dit, s'avérera probablement bien meilleure. Je ne pense pas qu'il soit mauvais de s'intéresser au marché européen, mais je ne crois pas non plus qu'il faille espérer que cela résolve notre problème.

Scott Anderson: Êtes-vous d'accord, monsieur Burney?

Derek Burney: Absolument.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Oliphant.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux deux témoins.

J'aimerais revenir sur la dernière série de questions, car je pense que les chiffres ne sont pas exacts. Tout comme M. Burney a rendu hommage au regretté et très grand Donald Macdonald pour la commission qui a mené au libre-échange avec les États-Unis, j'aimerais féliciter Ed Fast, l'ancien ministre conservateur du Commerce international, qui a jeté des bases très solides pour l'AECG, qu'il nous a présenté, a-t-il dit, comme un paquet « déjà emballé », et que Chrystia Freeland a su mener à bien.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'application provisoire, oui, neuf pays n'ont pas encore ratifié l'accord. Cependant, le premier ministre en a rencontré deux cette semaine. Même si l'on ne dispose pas d'une ratification complète, on bénéficie d'une ratification provisoire, ce qui signifie que presque toutes les importations et exportations commerciales sont en vigueur, même avec une ratification provisoire seulement.

En chiffres, les exportations du Canada vers l'Europe ont augmenté de 71 à 80 % depuis l'entrée en vigueur de l'AECG, et les importations ont augmenté d'environ 60 %. Je tiens simplement à m'assurer que l'on utilise les bons chiffres. En pourcentage de nos échanges commerciaux et de notre plan de diversification, oui, la progression est lente. Nos échanges commerciaux avec les États-Unis sont considérables. Pour ce qui est de l'effet réel, les entreprises ont économisé près de 900 millions de dollars l'an dernier en droits de douane seulement. Il y a deux ans, je crois que c'était 890 millions de dollars.

Je tiens simplement à m'assurer que les choses soient claires concernant les avantages que présente l'Europe. On dispose de compétences linguistiques en anglais et en français, et l'on a des liens historiques avec l'Europe. Cette région est donc évidemment une priorité.

Je suis également d'accord avec M. Burney pour dire que la région de l'Asie-Pacifique est également d'une importance cruciale, et l'on agit en conséquence. Je tenais simplement à ce que cela figure au compte rendu.

Cela dit, j'aimerais revenir à un commentaire de M. MacNaughton sur la productivité au Canada et à un commentaire de M. Burney sur… Le gouvernement, comme je l'ai dit, peut mettre la table avec des accords de libre-échange, mais les entreprises doivent venir s'asseoir et manger. Que peut faire le gouvernement pour encourager les entreprises à participer à ces discussions dans la région indo-pacifique? Nous avons une stratégie indo-pacifique. Nous avons un accord de libre-échange avec l'Europe. Nous avons renforcé notre présence en Afrique. Que pouvons-nous faire pour inciter les entreprises à en profiter?

Nous pourrions peut-être commencer par M. MacNaughton.

● (1155)

David B. MacNaughton: Je suppose que cela dépend des entreprises dont on parle. Dans le cas des ressources, il faut s'assurer de disposer de l'infrastructure nécessaire pour permettre aux entreprises d'exporter. S'il s'agit de produits manufacturés, ou même de produits agricoles et de choses de ce genre, là encore, dans de nombreux cas, la question est de savoir comment acheminer ces exportations vers leurs marchés.

Je pense qu'il y a aussi le fait que le milieu des affaires veut de la cohérence et de la stabilité. Je trouve que les discours du premier ministre sur la diversification ont été excellents, et il faut faire preuve de cohérence quant à la façon dont le gouvernement va soutenir les entreprises qui vont aller de l'avant et réellement passer à l'action.

La première fois que j'ai rencontré Derek Burney — et je ne dirai pas à tout le monde c'était il y a combien d'années —, c'était dans le cadre d'une mission commerciale en Asie du Sud-Est. Nous y avons participé avec une quarantaine d'entreprises. À l'issue de cette mission, on avait conclu un nombre important d'accords qui ont porté leurs fruits pendant longtemps. Ce genre d'initiative, où le gouvernement rassemble les entreprises, effectue des missions commerciales et facilite le dialogue menant à des accords commerciaux, est vraiment essentiel.

L'hon. Robert Oliphant: Allez-y, monsieur Burney.

Derek Burney: Je voudrais revenir sur un point que M. MacNaughton a soulevé plus tôt au sujet de la productivité. Je veux dire par là que c'est un point faible au Canada. Nous devons tous le reconnaître. Le gouvernement doit en faire plus pour améliorer la productivité des entreprises, qui est à la traîne depuis au moins 10 ans. Encore une fois, cela s'explique en partie par un certain relâchement.

L'immense marché américain, lorsqu'il est ouvert et équitable, constitue un puissant attrait pour les entreprises canadiennes. Elles n'ont pas à se déplacer. Elles n'ont pas beaucoup d'efforts à faire. Elles peuvent simplement décrocher le téléphone et conclure une entente. On ne peut pas faire cela en Asie. On ne peut même pas le faire en Europe. C'est un tout autre défi pour le monde des affaires canadien s'il souhaite se lancer à la conquête de nouveaux marchés.

Je ne sous-estime pas la valeur de l'Europe. Je voulais simplement commenter l'une des observations formulées par votre collègue un peu plus tôt. Je pense simplement qu'il faut faire la distinction entre ce qui est le plus prometteur et ce qui est simplement prometteur. Selon ma façon de voir le monde et d'examiner la demande pour ce que le Canada sait faire de mieux, à savoir mettre en valeur ses ressources naturelles — du GNL au pétrole en passant par les minéraux critiques —, c'est ce que nous devons exploiter, en particulier en Asie. C'est là que se trouve la demande.

● (1200)

Le président: Merci beaucoup.

Cela nous amène à la fin de cette série de questions. Au nom du Comité, je tiens à remercier les deux témoins d'avoir été des nôtres aujourd'hui et d'avoir répondu aux questions des députés.

Je vais maintenant suspendre brièvement la séance avant de reprendre avec notre prochain témoin pour la deuxième heure.

● (1200)

_____(Pause)_____

● (1205)

Le président: La séance est ouverte.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre témoin pour la prochaine heure, qui témoigne par vidéoconférence, M. David Cohen, ancien ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada.

Monsieur l'ambassadeur, c'est un réel plaisir et un honneur de vous accueillir à notre comité aujourd'hui, vous qui vous joignez à nous virtuellement depuis Philadelphie. Nous vous sommes sincèrement reconnaissants d'être avec nous, et nous nous réjouissons de pouvoir bénéficier de votre expérience diplomatique exceptionnelle et de vos réflexions sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Je vous invite maintenant à faire votre déclaration préliminaire.

David Cohen (ancien ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada (retraité), à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner. C'est un plaisir de voir autant de visages familiers, en particulier mon ami, le président. Je suis toujours heureux de passer du temps avec mes amis canadiens, même si ce n'est que virtuellement.

Pour ceux que je n'ai pas encore rencontrés, j'ai eu l'honneur d'occuper le poste d'ambassadeur des États-Unis au Canada de 2021 à 2025. Je qualifie souvent cette expérience de privilège exceptionnel, et je serai toujours reconnaissant au président Biden de m'avoir offert cette chance, et aux Canadiens, y compris aux députés, de l'accueil incroyablement chaleureux qu'ils m'ont réservé pendant mon séjour au Canada. J'ai exercé mes fonctions à une époque où, sous la présidence Biden, il s'agissait de rétablir la confiance, ce qui me semble être une remarque pertinente dans le cadre de la réunion d'aujourd'hui.

J'ai toujours pensé que le rôle d'un ambassadeur était d'agir en tant que représentant personnel du président dans le pays d'accueil, et j'ai eu la chance de représenter un président qui comprenait et appréciait l'importance historique des relations entre les États-Unis et le Canada. J'ai pu constater et apprécier par moi-même les relations entre nos deux pays dans pratiquement tous les secteurs.

Nos deux pays partagent la plus longue frontière terrestre au monde, soit 5 500 milles ou 8 900 kilomètres. Nos échanges commerciaux sont colossaux, soit plus de 700 milliards de dollars de biens échangés annuellement, et nos chaînes d'approvisionnement sont profondément intégrées. L'an dernier, le Canada était la principale destination d'exportation de 25 États américains, dont mon État d'origine, la Pennsylvanie. Nos partenariats en matière de défense et de renseignement sont essentiels à notre sécurité commune. Nous collaborons dans les domaines de la technologie, de l'intelligence artificielle, de la recherche pharmaceutique et de l'exploration spatiale, et nous avons le plus important partenariat énergétique axé sur le marché au monde, le Canada fournissant environ 60 % des importations américaines de pétrole brut.

Notre relation va toutefois au-delà des statistiques. Les liens solides entre nos deux peuples créent une amitié et une collaboration binationales chaleureuses et étroites. Ces chiffres et ces liens montrent à quel point nos économies et notre sécurité sont intimement liées. C'est ce qui m'a poussé à répéter à maintes reprises que les États-Unis n'ont pas d'ami, de partenaire ou d'allié plus proche que le Canada. C'est cette histoire qui rend les tensions actuelles dans les relations entre les États-Unis et le Canada si douloureuses à mes yeux.

L'ancien ambassadeur des États-Unis au Canada, Jim Blanchard, a déclaré que les relations entre le Canada et les États-Unis n'avaient jamais été aussi mauvaises dans toute l'histoire moderne. Nos relations ont certes connu des difficultés au fil du temps — le président Johnson et le premier ministre Pearson, tout comme le président Kennedy et le premier ministre Diefenbaker, entretenaient des relations notoirement glaciales, sans oublier bien sûr les conflits du début du XIXe siècle, lorsque les armées coloniales s'emparèrent de York et l'incendièrent, et que les forces britanniques incendièrent Washington, y compris la Maison-Blanche et le Capitole américain —, mais il est difficile de contester l'analyse de l'ambassadeur Blanchard.

Je tiens également à préciser que cette relation n'a jamais été exempte de difficultés. Les désaccords ont été nombreux au cours de mes années en tant qu'ambassadeur. Il est important pour moi de dire que j'ai trop de respect pour la fonction présidentielle pour utiliser cette tribune afin de critiquer le bien-fondé des politiques commerciales du président Trump. Dans notre démocratie, ayant remporté la présidence, il a le droit d'exprimer et de mettre en œuvre sa vision, mais il n'a pas le droit d'inventer ses propres faits. Je crois que le président des États-Unis doit à tous nos partenaires, et peut-être tout particulièrement au Canada, un minimum de respect. Nous pouvons négocier et être en désaccord tout en faisant preuve de respect et de civilité. Nous n'avons pas besoin de recourir aux insultes ni de remettre ouvertement en cause la souveraineté de nos alliés.

Pour être honnête, certaines des tensions que nous observons aujourd'hui reflètent des problèmes de longue date que les États-Unis ont soulevés auprès du Canada, souvent en privé par la voie diplomatique, y compris pendant mon mandat d'ambassadeur, comme la taxe sur les services numériques, la diffusion en continu en ligne, la gestion de l'offre des produits laitiers, le bois d'œuvre, les dépenses de défense et la coopération en matière d'application de la loi, pour n'en nommer que quelques-uns.

● (1210)

Cependant, à mon avis, aucun de ces désaccords ne justifie certaines des réactions extrêmes auxquelles les États-Unis ont donné suite. Mon expérience en tant qu'ambassadeur m'a appris que les relations entre les États-Unis et le Canada sont à la fois plus complexes et plus importantes que ne le laisserait supposer n'importe quelle question ou différend isolé. C'est pourquoi des déclarations absolutistes, comme celle selon laquelle les États-Unis n'ont besoin de rien du Canada, doivent être tempérées face à des besoins évidents comme la potasse et le diésel. Il existe des domaines où nos intérêts divergent et où nous avons de réels désaccords. Nous sommes tous deux des nations souveraines. Cependant, il existe également des liens extraordinaires entre nos pays que l'on a tendance à tenir pour acquis précisément parce qu'ils sont très profondément ancrés dans notre vie quotidienne.

C'est la base de mon optimisme inébranlable: il existe un moyen de sortir de l'abîme dans lequel nous ont plongés nos relations tendues actuelles. Les liens entre nos deux pays vont bien au-delà d'un président ou d'une administration en particulier. La géographie n'a pas changé. Nos chaînes d'approvisionnement demeurent profondément intégrées. Notre sécurité repose sur la coopération — le NORAD et le Groupe des cinq. Les entreprises continuent d'exercer leurs activités de part et d'autre de notre frontière commune. Les travailleurs et les familles entretiennent des liens des deux côtés de la frontière. Les liens entre nos deux peuples qui se sont tissés au fil des générations ne seront pas faciles à rompre.

C'est pourquoi, malgré tous les hauts et les bas qu'ont connus les relations entre les États-Unis et le Canada, nos liens sont restés solides. Nos désaccords nous ont rendus plus forts. La situation exigera sans doute un peu d'humilité de la part des États-Unis, et j'ai dit qu'elle pourrait même nécessiter des excuses. Quoi qu'il en soit, ces relations méritent d'être rétablies, protégées et renforcées.

Je serai toujours profondément reconnaissant du temps que j'ai passé en tant qu'ambassadeur et des relations et des amitiés que j'ai nouées partout au Canada. Ayant pu constater par moi-même la force et l'importance de ce partenariat, je suis attristé par l'état actuel de nos relations. Je demeure toutefois très optimiste quant à leur avenir. Les liens entre nos pays sont profonds, et je crois que nous disposons des bases nécessaires pour rétablir la confiance, renforcer notre partenariat et aller de l'avant ensemble.

Je me ferai un plaisir de répondre aux questions des membres du Comité.

Merci.

● (1215)

Le président: Merci beaucoup, monsieur, de votre déclaration préliminaire.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par M. Majumdar.

Vous avez six minutes.

Shuvaloy Majumdar: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur l'ambassadeur, de votre témoignage et de vos années de service, tant aux États-Unis qu'ici au Canada.

J'ai quelques questions. Je vais essayer d'aller droit au but.

Vous avez représenté les intérêts américains à Ottawa, et vous comprenez mieux que quiconque le fonctionnement du Capitole. Du point de vue de Washington — non seulement de la Maison-Blanche, mais aussi, et surtout, du comité des finances du Sénat et du comité des voies et moyens, d'où émanent bon nombre des orientations de la politique tarifaire des « faucons anti-Chine » —, qu'a fait le Canada avant le mois d'août pour renforcer sa position?

De plus, selon vous, qu'est-ce qui a pu, en fin de compte, l'affaiblir?

David Cohen: Permettez-moi d'analyser cela avec soin, car même si je ne suis plus l'ambassadeur des États-Unis au Canada et que je suis donc, en théorie, libre de dire presque tout ce que je veux, j'éprouve toujours un immense respect pour le Canada, le gouvernement canadien et la souveraineté de cette nation. Je pense qu'il serait déplacé de ma part de remettre en question ou de substituer mon jugement aux décisions et aux stratégies mises en œuvre par le gouvernement du Canada.

Ce que je tiens à dire — et pas seulement parce qu'il s'agit d'une déclaration positive —, c'est que, à mon avis, le Canada s'est comporté de manière exceptionnelle face à des pressions très intenses et injustes engendrées par la politique commerciale de l'actuelle administration américaine. Le premier ministre Carney a remarquablement bien mené la barque pour le Canada.

Quelqu'un du dernier groupe de témoins — j'oublie qui — a félicité l'équipe de négociations mise en place par le premier ministre Carney, en citant notamment la négociatrice en chef Janice Charette et l'ambassadeur Mark Wiseman. J'ajouterais le ministre LeBlanc. Ces trois personnes forment une équipe commerciale d'un professionnalisme et d'une sagesse exceptionnels. La mise en place de cette équipe a contribué à renforcer la position du Canada dans ces négociations. Comme l'a mentionné le groupe de témoins précédent, le Canada a mené ces négociations en grande partie discrètement et à huis clos — de négociateur commercial professionnel à négociateur commercial professionnel — et non dans les médias. Cela a également renforcé cette position.

Shuvaloy Majumdar: Merci, monsieur l'ambassadeur.

Permettez-moi de vous poser la question suivante. Vous avez récemment déclaré que le Canada s'acoquinait avec la Chine en réponse aux pressions commerciales américaines. Or, le premier ministre Carney laisse ouvertement entendre maintenant que le Canada devrait se tourner vers les constructeurs automobiles chinois si les négociations avec Washington échouent. Demain, il doit rencontrer le président Xi à Shenzhen.

Les dirigeants du Congrès, qui exercent une influence considérable sur la politique commerciale américaine, comptent également parmi les plus farouches opposants à l'influence économique de la République populaire de Chine en Amérique du Nord. Le nouveau Congrès auquel nous avons affaire... Nous ne sommes pas tout à fait certains que la majorité démocrate avait le libre-échange à l'esprit lors du dernier cycle électoral.

Cette approche renforce-t-elle la position de négociation du Canada avec les États-Unis, ou risque-t-elle de rendre encore plus difficile la conclusion d'un accord commercial sans droits de douane si le Canada cherche une intégration avec l'industrie automobile chinoise?

● (1220)

David Cohen: Ce n'est pas une nouveauté aujourd'hui ni sous l'administration Trump. Le commerce avec la Chine est l'un des enjeux commerciaux internationaux les plus complexes auxquels font face non seulement le Canada, mais aussi les États-Unis. N'oubliez pas que le président Trump va rencontrer le président Xi dans les prochains jours. Je pense qu'il serait juste de dire que les États-Unis pourraient eux aussi chercher à s'acoquiner avec la Chine. Je pense que de nombreux autres pays dans le monde considèrent la Chine comme la deuxième économie mondiale et comme un marché offrant un potentiel d'expansion des échanges commerciaux et des relations commerciales.

Pour moi, tout est une question d'équilibre. Je pense qu'il est irréaliste de s'attendre à ce qu'une économie comme celle du Canada — tout comme celle du Royaume-Uni, de l'Union européenne ou d'autres pays asiatiques — puisse prospérer sans échanger avec la deuxième économie mondiale. C'est une question d'équilibre, de finesse et de modération, sans aller trop loin dans un sens ou dans l'autre. Est-ce que ce sera difficile?

D'ailleurs, vous avez pu constater que lorsque le premier ministre Carney a conclu son accord très restreint portant sur l'importation d'un très petit nombre de véhicules électriques chinois, cela a suscité une réaction négative de la part des faucons anti-Chine aux États-Unis. Je pense que cela vous a donné un avant-goût de ce à quoi ressembleront les réactions face à une intensification des échanges commerciaux avec la Chine. Il s'agissait d'un petit nombre, et lorsqu'on a appris que les États-Unis avaient en réalité des échanges commerciaux plus importants que le Canada avec la Chine dans le domaine des véhicules électriques, je pense que certaines de ces critiques ont disparu.

Oui, nous devons faire preuve de prudence à ce sujet. Cela ne fait aucun doute. Tous les pays du monde tentent de trouver le juste équilibre en ce moment. Je trouve ironique que cette administration — et ce n'est pas un commentaire positif ou négatif, mais simplement une observation — soit relativement belliciste envers la Chine. L'ironie réside dans le fait que sa politique commerciale mondiale pousse les pays à intensifier leurs échanges avec la Chine, ce qui ne peut pas être l'intention initiale des politiques commerciales mises en place.

Le Canada n'est pas le seul pays à chercher un moyen d'intensifier ses échanges commerciaux avec la Chine. Je pense que de nombreux pays démocratiques dans le monde en font de même. Je vais revenir sur ce que j'ai déjà dit: je pense que c'est une question d'équilibre. Il est impossible d'isoler complètement la Chine. Des échanges commerciaux équilibrés et maîtrisés avec la Chine, même s'ils impliquent peut-être de faire des concessions sur le traitement réservé aux travailleurs et d'obtenir de la Chine qu'elle modifie certaines pratiques que nous, pays démocratiques, jugeons intolérables, pourraient constituer une bonne solution.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Vandenbeld.

Vous avez six minutes.

Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur l'ambassadeur, d'être avec nous et de tout le travail que vous avez fait pour améliorer les relations entre le Canada et les États-Unis.

J'aimerais commencer par parler de votre optimisme inébranlable, car je pense que c'est une attitude dont on entend peu parler ces derniers temps, mais je pense aussi qu'elle trouve un fondement solide. Je vais commencer par la question qui s'impose d'emblée, à savoir celle des élections de mi-mandat.

Selon vous, quelle incidence les résultats de ces élections aux États-Unis auront-ils sur les négociations?

● (1225)

David Cohen: Tout d'abord, je vous félicite d'avoir posé la question de la bonne façon.

Je pense que les élections de mi-mandat ont été — et je ne suis pas le seul à le penser — un camouflet historique infligé à un président en exercice. Toutes les élections de mi-mandat ont tendance à aboutir à ce genre de résultat. Le président sortant subit presque toujours des pertes à la Chambre des représentants et parfois au Sénat, mais l'ampleur de ces pertes a été sans précédent.

Je pense qu'il est exagéré de dire que cela n'aura aucune incidence. Je suis toujours en contact avec de nombreux amis canadiens, y compris des députés de ce Parlement. Je m'inquiète de l'optimisme quelque peu irréaliste dont font preuve certains Canadiens, alimenté par les déclarations de nouveaux élus démocrates au Congrès — à la Chambre des représentants et au Sénat —, selon lesquelles leur première priorité sera d'abroger les droits de douane imposés au Canada. Cela va s'avérer très difficile. Je ne vais pas dire que cela n'arrivera pas, mais ce sera très difficile.

Le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le président, dispose aujourd'hui de tant de pouvoir en matière de droits de douane et de politique commerciale qu'il faudra une loi votée par le Congrès, ce qui nécessite plus qu'une simple majorité. Au Sénat, il faut 60 voix sur 100 pour mettre fin au débat. Le président dispose toujours d'un droit de veto, ce qui signifie qu'il faut les deux tiers des voix pour passer outre à ce veto. Je pense qu'il est probablement irréaliste de s'attendre à ce que, si le président peut opposer son veto à une loi [*difficultés techniques*] relative aux droits de douane, il ne le fasse pas. Je pense qu'il serait très difficile d'obtenir les deux tiers des voix à la Chambre des représentants ou au Sénat pour passer outre à ce veto.

L'avantage, c'est que — je pense que vous l'avez un peu constaté avant les élections de mi-mandat, mais je crois que vous le constatez davantage depuis —, cela met de la pression sur la Maison-Blanche et sur l'administration pour venir à la table et négocier. Je n'étais pas présent lors des négociations. Je ne pense pas qu'un seul député y était non plus. Les parties se sont rapprochées jusqu'à la fin du mois d'août, lorsque le premier ministre Carney s'est retiré. D'après tout ce que j'ai entendu, il devait probablement le faire. Ce n'est pas une critique à son égard, mais les parties s'étaient rapprochées.

Nous avions des négociateurs professionnels dans la salle, notamment le ministre LeBlanc, Janice Charette, Mark Wiseman et le représentant américain au commerce, M. Greer. Je tiens aussi à le dire: lui aussi est un négociateur commercial professionnel. Ce n'est pas un idéologue. Lorsque ces professionnels étaient réunis, ils ont fait de réels progrès.

J'ai entendu le président déclarer qu'il pensait que le Canada et les États-Unis se rapprochaient d'un accord. J'ai entendu mon successeur, l'ambassadeur Hoekstra, qui n'a pas toujours tenu les propos que les Canadiens auraient souhaité entendre, affirmer qu'il pensait qu'un accord pourrait être conclu d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. J'ai entendu le premier ministre Carney dire qu'il pensait que les parties s'étaient rapprochées, et il attribue cela principalement au fait que les États-Unis se sont rapprochés de la position du Canada.

À l'approche des élections de mi-mandat, lorsque cette situation commençait à se profiler, la pression venait des démocrates, qui ont, à tout le moins, obtenu la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat. Il ne faut pas sous-estimer, aux États-Unis, les pressions et les positions des gouverneurs, des maires, des chefs d'entreprise dont le gagne-pain dépend de cette chaîne d'approvisionnement intégrée, ainsi que des syndicats.

Les syndicats ont des organisations mères communes au niveau international. La semaine dernière, j'ai eu une réunion avec la personne à la tête du Syndicat des Métallos qui ne concernait pas le Canada. Le siège social du Syndicat des Métallos se trouve à Pittsburgh, dans mon État d'origine. C'est l'organisation mère des métallurgistes aux États-Unis, mais aussi celle des métallurgistes au Canada.

● (1230)

Tous ces liens peuvent contribuer à créer une pression — qui, pour l'essentiel, n'est pas liée aux conférences de presse — afin d'amener les parties à se rapprocher d'un accord négocié, ce qui, à mon avis, reste la solution la plus susceptible d'aboutir à un résultat positif à court terme.

Anita Vandenbeld: Vous avez dit « qui n'est pas liée aux conférences de presse ». Tout à l'heure, vous avez déclaré que le fait de ne pas négocier dans les médias renforçait la position du Canada. Je me demande si vous pourriez nous en dire plus à ce sujet, car vous n'avez pas eu l'occasion de le faire.

David Cohen: J'ai participé à des négociations — des négociations de haut niveau — tout au long de ma carrière professionnelle. J'ai assisté à des négociations qui se sont déroulées en public, et inévitablement, elles sont plus difficiles, car leur nature publique oblige les gens à réagir et à défendre leur position. Presque toujours, chaque fois — et plus les enjeux de la négociation sont élevés, plus c'est vrai —, l'accord est conclu à huis clos, où l'on a la possibilité de faire des compromis et de faire preuve d'un peu de souplesse, tandis que si l'on essaie de le faire en public, c'est impossible.

Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais j'ai un exemple précis dont j'ai parlé tout au début. J'étais convaincu d'avoir visé juste, et les développements récents m'en ont convaincu encore davantage.

L'une des causes citées pour expliquer la rupture des négociations entre les États-Unis et le Canada à la fin du mois d'août était un désaccord concernant la langue et la culture françaises. À l'époque, je ne savais rien, mais je soupçonnais que les parties agissaient comme deux navires se croisant dans la nuit sans se voir. Les États-Unis ne comprenaient pas l'incroyable sensibilité liée à la langue et à la culture françaises au Canada. Et franchement, le Canada ne comprenait pas non plus les intérêts relativement étroits — ou ce que je considère comme des intérêts relativement étroits — des États-Unis face à la Loi sur la diffusion continue en ligne, qui présente des problèmes de fond, totalement indépendants de la langue et de la culture françaises.

Je pouvais comprendre — sans être présent dans la salle et sans connaître les détails — comment la forte opposition des États-Unis à la Loi sur la diffusion continue en ligne pouvait facilement être perçue comme une attaque contre la langue et la culture françaises, compte tenu de l'objectif de cette loi du point de vue du Canada. Elle visait à générer une source de recettes pour pouvoir assurer la viabilité des programmes en langue française, les subventionner et garantir qu'ils soient facilement découvrables dans les guides de programmes interactifs que les entreprises de câblodistribution et de diffusion par satellite utilisent pour présenter leur contenu au Canada.

À l'époque, je m'étais dit que si les parties pouvaient se réunir et expliquer leurs positions... Je ne pensais pas que les États-Unis voulaient vraiment bloquer les services de diffusion en ligne américains ou s'ingérer dans la langue et la culture françaises.

Qu'avez-vous constaté, alors? Vous avez constaté que, peu de temps après la rupture des négociations, le représentant américain au commerce, M. Greer, a déclaré publiquement qu'il ne pensait pas que la langue et la culture françaises constitueraient un obstacle à un accord commercial. Vous avez vu que le ministre LeBlanc a presque immédiatement accepté cette déclaration et a remercié les États-Unis de cette marque de souplesse, en ajoutant que cela pourrait faciliter la conclusion d'un accord.

Ensuite, vous avez entendu le premier ministre Carney annoncer qu'il était prêt à financer, à partir du Trésor public, les recettes attendues de la taxe sur la diffusion continue en ligne, soit 600 millions de dollars par année, et à suspendre ou à bloquer l'application des dispositions financières de la Loi sur la diffusion continue en ligne. Vous avez pu constater que cette initiative avait suscité une réaction positive de la part des États-Unis.

Si c'était vraiment un problème majeur — et je pense que c'était probablement le cas —, on peut déjà voir que discrètement, en coulisses, on en est potentiellement arrivé à une résolution, de ce problème du moins, qui préserve à la fois les intérêts du Canada et ceux des États-Unis. C'est ainsi que l'on parvient à un accord.

● (1235)

Le président: Merci beaucoup.

Avant de donner la parole à M. Brunelle-Duceppe, chers collègues, comme vous le savez, nous avons un vote à 13 heures. Je demande le consentement unanime pour terminer la réunion cinq minutes plus tôt afin que nous puissions tous avoir l'occasion de voter.

D'accord?

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord.

[*Français*]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je veux revenir sur quelques éléments que vous avez mentionnés, monsieur l'ambassadeur. Je vous remercie, d'ailleurs, d'être avec nous aujourd'hui pour nous aider à faire cette importante étude.

Dans le dernier point qu'on vient d'aborder sur le fait...

[*Traduction*]

David Cohen: Puis-je vous interrompre? Excusez-moi. J'entends très bien votre voix en français, mais j'entends à peine l'interprétation en anglais. Je ne sais pas s'il y a moyen d'ajuster le volume.

Le greffier du Comité (Simon Larouche): Au bas de votre écran, vous avez une petite icône pour l'interprétation. Vous pouvez choisir l'anglais.

David Cohen: J'ai choisi cette option. J'entends l'interprétation en anglais, mais à peine.

Merci.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: M'entendez-vous bien?

[*Traduction*]

David Cohen: Je vous entends bien maintenant.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est fantastique.

Je vous remercie infiniment d'être avec nous aujourd'hui. Je veux revenir sur quelques points que vous avez abordés.

Lorsqu'on a mis fin aux négociations, M. Carney est sorti publiquement pour dire que c'était pour protéger la langue française et la culture. Or une enquête du *New York Times*, qui est quand même un média très sérieux, a démontré que ce n'était pas pour cette raison. Peu importe qui dit vrai, que ce soit d'un côté ou de l'autre, cette sortie publique n'était-elle pas malvenue?

Vous en avez parlé: il vaut mieux garder les négociations derrière des portes closes. Lorsque le Canada a décidé de quitter la table de négociation, les responsables canadiens, dont le premier ministre Carney et le ministre LeBlanc, ont expliqué ouvertement les raisons pour lesquelles ils avaient quitté la table de négociation. Les Américains ont dit que ce n'était pas la vérité.

Donc, n'y a-t-il pas là un impair qui a été commis par le gouvernement canadien? C'est une chose de quitter la table de négociation; c'en est une autre d'expliquer publiquement pourquoi, ce qui a peut-être mené à un imbroglio.

Est-ce que je me trompe?

[*Traduction*]

David Cohen: C'est très difficile à dire quand on n'est pas dans la salle. Soit dit en passant, j'ai énormément de respect pour le *New York Times*. C'est l'un des journaux que j'essaie de lire tous les jours, mais le *New York Times* n'était pas dans la salle non plus. En ce qui concerne ce reportage, je sais que vous l'avez qualifié d'« enquête », mais je pense que c'est probablement un peu exagéré. Ce sont de très bons journalistes et de très bons reporteurs qui s'appuient sur ce qu'ils entendent de la part de personnes qui n'étaient probablement pas non plus dans la salle, mais qui parlaient à des gens qui y étaient.

Personnellement, je pense que la question de la langue et de la culture françaises devait faire partie des enjeux. Qu'il s'agisse de l'enjeu principal ou qu'il y en ait eu d'autres, je ne pense pas que c'était simplement un prétexte pour se retirer des négociations. Je pense que la façon dont les choses se sont déroulées au cours des derniers mois, depuis la rupture des négociations, confirme le fait que la question de la langue et de la culture françaises figurait parmi les enjeux ayant entraîné cette rupture.

Je pense que c'est tout ce qu'on peut vraiment en conclure, d'après les éléments dont nous disposons.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Ce que je voulais dire, c'est que l'intervention publique du premier ministre et du ministre Leblanc à la suite du départ du Canada de la table de négociation a mené à un imbroglio, parce que les Américains ont dit que ce n'était pas ce qui s'était passé. C'était un peu votre message, lorsque vous disiez qu'il valait mieux garder ça derrière des portes closes et ne pas en parler publiquement. Sinon, ça devient des messages politiques qui sont utilisés d'un bord ou de l'autre. C'est ce que je voulais dire, mais je vais passer à autre chose.

Vous avez mentionné quelque chose de très important en parlant des syndicats et des entreprises qui, des fois, sont des deux côtés de la frontière. Quel effet les entreprises américaines touchées par les droits de douane, ainsi que les syndicats qui défendent les travailleurs américains qui sont touchés par les droits de douane peuvent-ils avoir sur les décisions de leur gouvernement en matière de commerce international?

● (1240)

[*Traduction*]

David Cohen: Votre question est très importante, car je suis en effet convaincu que nos travailleurs subissent de plein fouet les conséquences des droits de douane.

Je pense qu'aucune personne raisonnable ne contestera le fait que les droits de douane ne sont pas assumés par les États, mais par les consommateurs et les entreprises. Lorsque ce sont les consommateurs et les entreprises qui assument ces coûts, cela signifie que ce sont les travailleurs qui en font les frais, car ils perdent leurs emplois ou voient leurs heures de travail réduites. Je pense que lorsque la menace se concrétise, ils font entendre leur voix. Aux États-Unis, comme au Canada, les syndicats ont un poids non négligeable dans le processus politique.

L'un des conseils — il s'agit d'un conseil gratuit et je dis toujours qu'on a raison de dire qu'on en a pour son argent, alors il ne faut pas y accorder trop d'importance —, c'est que lorsque le Canada s'exprime publiquement et s'adresse aux États-Unis au sujet de la politique commerciale et de ses répercussions négatives, le Canada devrait mettre l'accent sur les répercussions négatives des droits de douane et de la politique commerciale aux États-Unis, sur les entreprises américaines et sur les travailleurs américains, car c'est ce qui préoccupe le plus les responsables politiques et le président américains, plutôt que sur les répercussions négatives des droits de douane au Canada.

Lorsque l'on évoque les répercussions négatives des droits de douane sur les travailleurs syndiqués, cela contribue à les mobiliser pour qu'ils s'opposent à cette politique tarifaire. Je pense que les syndicats aux États-Unis n'ont pas une voix prépondérante. Ils n'ont probablement pas autant d'influence qu'ils le souhaiteraient, mais ils jouent un rôle important dans le processus politique.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Mantle, vous avez cinq minutes.

Jacob Mantle: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur l'ambassadeur, de témoigner devant notre comité. Nous vous sommes très reconnaissants de nous faire part de votre point de vue.

J'apprécie en particulier la nuance que vous avez apportée dans votre analyse des raisons qui ont pu être à l'origine de la rupture des négociations plus tôt cette année. Je me demandais si je pouvais vous poser une question sur un autre élément qui a été soulevé publiquement par la suite comme l'une des raisons de cette rupture.

Selon l'explication qui a été fournie aux Canadiens, c'était lié à une tentative des États-Unis de contrôler la capacité du Canada à conclure des accords de libre-échange avec d'autres pays. Vous vous souviendrez que l'AEUMC contient des dispositions visant à protéger les parties contre la conclusion d'accords par une autre partie avec des économies non marchandes.

Je me demande ce que vous en pensez. Nous avons entendu différentes versions des faits. J'ai trouvé votre point de vue sur la question culturelle très intéressant. Je me demande si vous pourriez nous dire si, selon vous, il s'agissait d'une tentative de restreindre la capacité du Canada à conclure des accords de libre-échange.

David Cohen: Encore une fois, je n'étais pas présent dans la salle, et je n'ai pas eu de discussions directes avec les Canadiens ou avec les représentants américains qui s'y trouvaient au sujet de ce qui était réellement discuté, mais je pense qu'il y a là, effectivement, beaucoup de risques qu'il y ait des malentendus au sujet de ce qui était concrètement demandé.

Comme vous l'avez souligné, l'AEUMC prévoit des restrictions quant à la capacité de l'un ou l'autre des trois pays de conclure des accords avec des pays hostiles, si l'on peut dire. Ces dispositions ont été interprétées comme visant à protéger l'intégrité des échanges commerciaux en Amérique du Nord, entre le Mexique, le Canada et les États-Unis, car le libre-échange inscrit dans l'AEUMC était fondé sur un système de valeurs communes axé sur la protection des travailleurs et l'absence de pratiques tarifaires prédatrices. L'idée était qu'au sein de nos trois pays, aucune entreprise d'aucun pays ne bénéficierait d'un avantage concurrentiel résultant de pratiques non conformes aux règles du marché adoptées par des entreprises au sein de son pays.

Je pense que cela a toujours été considéré comme un objectif légitime. Par exemple — et je vais prendre un exemple extrême —, on ne voudrait pas que le Canada conclue un accord de libre-échange avec la Chine, un accord de libre-échange totalement ouvert et sans restriction qui permettrait aux produits chinois de traverser la frontière entre le Canada et les États-Unis et de porter atteinte à l'intégrité du commerce aux États-Unis.

Comment tracer cette ligne et où se trouve l'équilibre, voilà ce qui constitue la partie délicate d'une négociation commerciale. Je pense, et encore une fois, le fait d'avoir passé près de quatre ans au Canada m'aide assurément à comprendre ce sentiment farouche de souveraineté que les Canadiens ressentent pour leur pays, leur histoire et leur indépendance, car je l'ai ressenti et apprécié et je continue de le célébrer. Je me rends compte également que les Canadiens vivent presque toute leur vie un peu dans l'ombre des États-Unis.

Je ne saurais vous dire combien de fois des Canadiens m'ont dit: « Nous comprenons que nous sommes un peu le parent pauvre, que nous ne serons jamais aussi importants que les États-Unis ». J'avais l'habitude de contredire ceux qui tenaient ce discours en leur disant qu'ils ne devraient pas sous-estimer la valeur qu'ils apportent à la relation entre les États-Unis et le Canada.

● (1245)

Jacob Mantle: Merci, monsieur l'ambassadeur. Je ne voulais pas vous interrompre, mais il ne me reste que quelques secondes, et j'aimerais vous poser une autre question. Je vous remercie de votre réponse.

J'ai une dernière question. Vous avez parlé de la conclusion d'un accord de libre-échange avec la Chine, et je comprends ce que vous dites au sujet de l'équilibre, soit qu'il s'agit de trouver le juste équilibre. Aux États-Unis, il semble y avoir un consensus sur la question de la Chine, mais ce n'est pas vraiment le cas au Canada.

Je me demande si vous êtes préoccupé par l'équilibre que le Canada adopte dans son approche à l'égard de la Chine. Il semble que nous soyons en train d'aller au-delà du simple commerce de marchandises pour conclure des accords concernant l'application de la loi, les technologies chinoises ou les investissements chinois au Canada. L'approche du Canada et ses initiatives suscitent-elles des inquiétudes à Washington?

Le malaise s'accentue-t-il, ou la situation reste-t-elle inchangée aux États-Unis? Pourriez-vous nous en parler brièvement?

David Cohen: Brièvement, parce que c'est une question très complexe, je dirais que, personnellement, pour l'instant, cela ne m'inquiète pas. Cela tient en partie au fait que je fais énormément confiance au premier ministre Carney. Je ne le vois pas brader les intérêts du Canada dans le domaine technologique ou en matière de renseignement. Je pense toutefois qu'il y a des risques à se rapprocher de la Chine, et je pense que c'est aussi l'avis général aux États-Unis.

Encore une fois, la Chine est la deuxième économie mondiale en importance. Le secrétaire d'État Blinken avait défini une politique très claire concernant les relations avec la Chine, une politique empreinte d'une extrême prudente. Ce n'était pas une politique d'isolement extrême, et je pense que c'est là tout l'enjeu.

Le président: Nous passons maintenant à M. Zuberi.

Vous avez cinq minutes.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci.

Merci, monsieur l'ambassadeur. J'ai beaucoup aimé certains des discours que vous avez prononcés lorsque vous étiez ambassadeur au Canada. Je voulais simplement vous en faire part en personne.

David Cohen: Merci.

Sameer Zuberi: Je veux vous laisser quelques instants pour répondre ou compléter votre réponse à la question précédente, à savoir pourquoi vous ne vous inquiétez pas des relations actuelles entre le Canada et la Chine.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

David Cohen: Évidemment, je ne connais pas les détails de la discussion, mais si j'étais le Canada — tout comme si j'étais le Royaume-Uni, l'Union européenne, le Japon, la Corée ou les pays d'Amérique du Sud qui font face à des défis constants dans leurs relations commerciales avec les États-Unis —, et si j'avais l'obligation de soutenir la croissance économique continue au Canada et de continuer à soutenir les entreprises qui essaient de croître au pays dans une économie mondiale, je ne pourrais pas me permettre de simplement faire fi de la deuxième économie mondiale et de dire que nous allons construire un mur et ne pas traiter avec elle.

● (1250)

Sameer Zuberi: Par ailleurs, je suis sûr que vous savez fort bien que le Canada élargit ses relations commerciales avec de nombreux autres pays, et pas seulement avec la Chine. Il y a l'Europe. Il y a beaucoup d'autres pays avec lesquels nous discutons. Je suis sûr que vous...

David Cohen: C'est exact. Je pense que c'est sage de le faire, mais j'ai entendu certains des témoignages à ce sujet lors du dernier groupe de témoins.

Je tiens à souligner que, encore une fois, je pense que le premier ministre Carney a présenté un bon plan pour diversifier le commerce du Canada, mais pour toutes les raisons structurelles que j'ai mentionnées dans ma déclaration préliminaire — la géographie, l'interdépendance des chaînes d'approvisionnement, les liens étroits entre les entreprises depuis 100 ans et notre intégration au sein du mouvement syndical —, le fait est que, même après quelques années de tentatives de diversification, plus de 70 % des exportations canadiennes sont toujours destinées aux États-Unis. Le chemin est long. La question de savoir jusqu'où le Canada pourra aller en matière de diversification reste ouverte, mais chaque pas vers la diversification...

Je viens des États-Unis. Du point de vue purement américain, il serait facile pour moi de dire que je ne souhaite aucune diversification et que je veux que le Canada exporte uniquement aux États-Unis, mais ce n'est pas ce que je pense. Je pense que pour avoir un Canada fort et en santé, et, en fin de compte, une Amérique du Nord forte et en santé, une plus grande diversification s'impose.

C'est pourquoi le premier ministre Carney fait ce qu'il faut dans le cadre de sa tournée actuelle en Asie. Je pense que c'est aussi pour cela qu'il a fait ce qu'il faut pour se rapprocher de l'Union européenne. Il faut que ce soit une stratégie « globale ».

Sameer Zuberi: Certainement.

David Cohen: Encore une fois, je ne pense pas que l'on puisse exclure la Chine de tout ce qui précède.

Sameer Zuberi: Il nous reste un peu plus d'une minute et demie, et j'aimerais vous poser deux questions. Au début de votre déclaration, vous avez évoqué la nécessité de rétablir la confiance, ce que vous aviez entrepris de faire durant votre mandat. Dans votre réponse, pourriez-vous nous parler des efforts à déployer pour rebâtir la confiance à l'avenir? Nous savons que cela ne se fera pas dans l'immédiat, mais plutôt à moyen terme.

Par ailleurs, la plupart des Américains ne sont pas favorables à ces droits de douane, alors que les républicains — en particulier ceux du mouvement MAGA — les appuient. Comment concilier ces deux réalités? D'une part, la plupart des Américains s'y opposent. D'autre part, les partisans du président Trump, c'est-à-dire sa base électorale, y sont favorables. Comment pouvons-nous composer avec cette situation, à votre avis?

David Cohen: Permettez-moi de répondre d'abord à la deuxième question.

Au bout du compte, je pense qu'il faudra un changement d'administration. Il ne s'agit pas d'opposer les républicains aux démocrates. D'ailleurs, je ne crois pas que la plupart des républicains appuient l'état actuel de la politique tarifaire. À mon avis, nous aurons besoin d'une nouvelle administration.

Je ne veux pas utiliser ce mot à outrance, mais je pense que tout est une question d'équilibre. Certains droits de douane se justifient assez facilement. Je n'entrerai pas dans les détails, mais, par exemple, lorsque j'étais ambassadeur des États-Unis au Canada, j'ai appuyé les droits de douane sur le bois d'œuvre, tout comme le président Biden. Il y avait des raisons de le faire. C'est différent des droits de douane généralisés qui causent actuellement des perturbations non seulement au Canada, mais dans le monde entier.

Avec l'arrivée d'une nouvelle administration, je crois que des ajustements seront apportés à la politique tant tarifaire que commerciale. Selon moi, l'avenir des relations entre les États-Unis et le Canada passera par la renégociation ou le renouvellement de l'ACEUM. Je pense que cela permettra de régler ces problèmes.

Je me suis déjà exprimé sur les mesures à prendre pour rebâtir la confiance et rétablir cette relation. Mes observations à ce sujet ont suscité... Je ne dirais pas qu'elles ont provoqué une vive controverse, mais elles ont tout de même été accueillies avec une certaine réticence. Pourtant, je ne trouvais pas que mes propos étaient particulièrement controversés. J'ai dit, premièrement, que les États-Unis allaient devoir faire preuve d'un peu d'humilité. J'ai d'ailleurs mentionné ce point dans ma déclaration préliminaire. Nous allons devoir reconnaître et réaffirmer la souveraineté du Canada, ainsi que le respect que nous portons à ce pays et à sa population.

J'ai même affirmé qu'avec l'arrivée d'une nouvelle administration, nous devrions, à mon avis, présenter des excuses au Canada. Les États-Unis doivent des excuses au Canada. Comme je l'ai dit, ce n'est pas quelque chose que j'ai appris à l'école de diplomatie ou dans l'exercice de mes fonctions d'ambassadeur. Bien franchement, c'est quelque chose que j'ai appris de ma mère.

● (1255)

Le président: Merci beaucoup.

Enfin, nous passons à M. Brunelle-Duceppe.

Vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Cohen, vous avez parlé du conflit entourant le bois d'œuvre. C'est un sujet qui touche directement la région que je représente depuis des années à la Chambre des communes. Vous savez comme moi que nous gagnons toujours, finalement, devant les tribunaux internationaux du commerce. Si vous pouviez simplement parler à quelqu'un chez vous pour nommer un représentant américain...

[*Traduction*]

David Cohen: Je suis désolé. J'ai de la difficulté à entendre l'interprétation.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Bienvenue au Canada.

[*Traduction*]

David Cohen: J'entends l'interprétation en arrière-plan, mais l'audio en français prend le dessus.

Le président: Nous allons devoir suspendre la séance pendant quelques minutes pour régler ce problème. Je vous remercie de votre patience.

● (1255)

_____(Pause)_____

● (1255)

[*Français*]

Le président: Allez-y, monsieur Brunelle-Duceppe.

Alexis Brunelle-Duceppe: J'espère que tout fonctionne bien.

Monsieur Cohen, vous avez parlé du conflit entourant le bois d'œuvre. Je représente une région forestière où les droits compensateurs font très mal, présentement. Je ne parle pas des droits de douane, mais des droits compensateurs.

Évidemment, nous gagnons toujours devant les tribunaux internationaux du commerce, lorsque vous finissez par nommer quelqu'un dans ces mêmes tribunaux-là. Cependant, pour l'instant, nous en souffrons encore.

Ça m'amène à vous poser la question suivante: est-ce que vous pensez que les démocrates, qui, historiquement, ont été plus protectionnistes que les républicains, et qui ont changé la donne au Congrès et au Sénat dernièrement, veulent réellement enlever les droits de douane imposés au Canada?

● (1300)

[*Traduction*]

David Cohen: Je crois que j'ai tout bien entendu.

Chez les démocrates, il existe une réelle volonté d'éliminer les droits de douane imposés au Canada — ou, du moins, une bonne partie d'entre eux — en raison du manque d'équilibre dans leur mise en œuvre. Ils ont été appliqués de façon tellement excessive, par rapport aux précédents historiques, qu'ils ont provoqué une réaction négative.

Il y a là une certaine ironie. Comme vous l'avez souligné, les démocrates ont tendance à être plus favorables aux droits de douane que les républicains. Pourtant, nous nous retrouvons aujourd'hui avec une administration républicaine qui a mis en place certains des droits de douane les plus élevés et les plus excessifs depuis la loi Smoot-Hawley, dans les années 1930. Ces droits de douane sont si élevés et si draconiens — encore une fois, non seulement au Canada, mais aussi à l'échelle mondiale — que la grande majorité des démocrates s'entendent sur la nécessité de les annuler et de limiter le pouvoir du président d'imposer des droits de douane, du moins à une telle ampleur.

Je l'ai déjà dit, mais je vais le répéter rapidement. Je ne pense pas que les Canadiens devraient se réjouir outre mesure du fait que les démocrates souhaitent annuler les droits de douane. Ils ne pourront le faire que par voie législative. Or, il est très difficile de faire adopter des projets de loi. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'un veto, auquel il sera impossible de passer outre parce qu'il n'y a pas suffisamment de voix.

Le président: Merci.

David Cohen: Je persiste toutefois à croire que la bonne approche consiste à négocier un accord.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cohen, d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

Notre prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 novembre.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca